



Ce projet regroupe deux fiches-projets du PCDR sur un même site :
 1.17 : « Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette à Evelette »

3.10 : « Création d'un petit espace culturel en milieu rural, valorisation de « La Tourette » à Evelette »

Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette : rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village, aménagement des abords y compris l'aire intergénérationnelle « Le coin des Macrales »

Description du projet :

Le présent projet se trouve au cœur du village de Evelette, dans l'entité de Ohey. Le périmètre d'intervention est constitué de trois lieux et leurs abords, trois espaces à destination d'activités associatives, familiales, valorisant la rencontre intergénérationnelle; la **salle Isbanette** (salle des fêtes), la « **Tourette** » et le « **Coin des Macrales** » (espace intergénérationnel). Les abords de ces sites constituent les trottoirs, accès PMR et parking. Aucun élément de voirie ou espace public n'est ici intégré dans le site.

La salle Isbanette est propriété communale depuis décembre 2012. Cette salle, qui compte ses 100 années d'existence, a jusqu'il y a peu constitué un centre névralgique pour l'activité associative et familiale du village d'Evelette. Son projet d'aménagement est soutenu depuis de nombreuses années par les habitants du village d'Evelette suite à la fermeture de

cette salle en 2008 pour raisons de sécurité. Le projet consiste en la transformation d'un bâtiment existant, avec renouvellement de l'extension, pour y abriter des activités destinées aux associations, aux comités, aux porteurs de projets divers, à l'école et aux habitants du village.

La salle Isbanette sera une infrastructure polyvalente destinée à abriter des activités collectives socio-culturelles d'une part, être en appui aux activités scolaires d'autre part (vu la proximité de l'école) ainsi que privées et festives. Les multiples activités contribueront à ce que la salle redevienne le principal lieu de cohésion, d'échange et de dynamique villageoise à Evelette.

Quant à la « Tourette », petite tour et infrastructure de petite taille, elle aura une vocation de polyvalence et modulable, complémentaire à l'Isbanette. Elle aura une vocation associative (permettant l'organisation de réunions, d'activités avec un petit nombre de personnes) et touristique (parfois d'accueil et d'information, parfois galerie d'exposition,...).



Elle pourra également être un lieu de départ de promenades : le « *Deep Condroz* » (très fréquenté), proximité du GR 575 et projet de « la route des plaques », proximité d'un itinéraire du réseau de mobilité douce communal, du réseau de balades équestres instauré dans le cadre du GAL, etc.

Etant donné leur implantation au cœur du village, au sein d'un noyau d'habitations privées, ces deux espaces de rencontre seront réservés à des activités qui veilleront à préserver la quiétude du lieu et qui ne présenteront pas de nuisances en termes de bruits et parage. La localisation même de la salle au cœur du village permet son utilisation par un grand nombre de villageois sans recours à la voiture.

Les habitants préconisent une gestion participative, avec la mise en place d'un comité de gestion, qui entamera une réflexion sur le futur financement des frais de fonctionnement des espaces et sur leur polyvalence. Pour ce faire, le futur comité de gestion devra se doter d'outils pour maîtriser la gestion et la planification des réservations. Le futur comité de gestion veillera à ce que les occupations soient également complémentaires dans le temps : les associations et comités locaux (pour leurs réunions et activités) certains soirs et le samedi, l'école d'Evelette en semaine et en journée (et notamment les cours de gymnastique qui nécessitent actuellement le déplacement des plus jeunes enfants en autocar vers la maison des jeunes), les habitants en soirée et le dimanche.

Les habitants souhaitent que les espaces publics (bâtiments et abords) proches de l'école communale (située au cœur de village d'Evelette) soient sécurisés. Que ces différents espaces participent entièrement et réellement à la vie du village, en redevenant les lieux de rencontre conviviaux des villageois (adaptés pour l'organisation d'activités communes, intérieures et/ou extérieures).

Les habitants ainsi que la Commune souhaitent qu'une attention particulière soit aussi portée à l'accessibilité aux PMR, aux aspects du développement durable mais aussi à l'intégration architecturale de la rénovation des bâtiments. Les rénovations effectuées sur les bâtiments devront respecter l'authenticité et les caractéristiques patrimoniales de ceux-ci. Les aménagements extérieurs, principalement le « coin des Macrales », seront plus fonctionnels, conviviaux et intégrés (c'est-à-dire valorisation du caractère rural du village: diversité, simplicité et sobriété).

Description des trois volets du projet:

1. L'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE ISBANETTE (SALLE « DES FÊTES »)

Il est envisagé de revoir la structure du bâtiment et d'aménager l'espace intérieur en fonction des besoins décrits par les habitants lors du groupe de travail consacré à ce projet. Il s'agit également d'aménager les abords; trottoirs d'accès dont accès PMR et le parking et son accès piéton. Actuellement, le bâtiment est composé d'un grand volume en pierre de taille de valeur patrimoniale (de 1910) qui offre un espace intérieur d'environ 140 m² ainsi qu'une cuisine, un bar, une réserve, une chaufferie et des sanitaires dans des annexes latérales plus récentes mais non appropriées. La structure du bâtiment est conforme au bâti traditionnel condruzien par sa volumétrie, ses proportions et ses matériaux (à part ses annexes à toiture à faible pente et ses matériaux - en parpaing).

L'aménagement de la salle Isbanette prévoit :

1. la démolition des annexes inappropriées et non conformes aux exigences minimales de résistance au feu (couverture métallique, portes, électricité,...), aux fonctions et la construction de nouveaux locaux sanitaires et techniques ;
2. la création d'une ouverture vers la cour de l'école communale attenante;
3. le remplacement complet de la toiture et de la charpente vermoulue et irréparable ;
4. le placement de fenêtres de toiture et d'un exutoire de fumée obligatoire, la mise aux normes de sécurité : les exigences incendie ne sont plus respectées et d'importantes fissures sont apparues;
5. la mise aux normes pour l'accès aisé aux personnes à mobilité réduite (aménagement d'une rampe à la porte existante dans le pignon avant);
6. une meilleure acoustique (pour éviter tout conflit avec le voisinage direct) vers l'extérieur mais également à l'intérieur (éviter la réflexion des sons, extrêmement désagréable en l'absence de panneaux acoustiques -existants mais à remplacer-), amélioration de la performance énergétique : la réhabilitation de la salle doit se faire dans un souci d'économie d'énergie (isolation et chauffage). Cela passe par

l'amélioration de son enveloppe. Le remplacement obligatoire du toit est par exemple l'occasion de réduire considérablement les pertes thermiques par une isolation renforcée (le toit n'est pas du tout isolé actuellement). Outre la protection de l'environnement, cela a une influence directe sur la rentabilité et donc sur la viabilité de la salle à long terme car la consommation de chauffage constituait par le passé la charge la plus importante de la salle. L'éclairage sera économique au vu des nombreuses activités organisées en soirée. Ces problématiques doivent être intégrées prioritairement au projet car une salle énergivore est condamnée à court terme, la rentabilité étant déjà difficile à obtenir tout en garantissant la possibilité d'accès à tous financièrement

7. le chauffage sera remplacé (probablement chauffage par le sol,, type de chaudière à confirmer)
8. le remplacement des techniques : électricité, chauffage, ventilation, sanitaires, équipements de cuisine
9. un équipement approprié des locaux en regard des occupations effectives : bar, cuisine et équipements, sanitaires/WC, insonorisation, ventilation, éclairage, acoustique, rangement, armoires, douches et vestiaires, sonorisation et scène pour les activités de l'école et des comités locaux (podiums amovibles ou scène rétractable) ;

L'aménagement de ses abords comprend:

- le parking pour voitures et vélos
- l'aménagement de l'accès, trottoirs, à la salle et au parkng
- Les aménagements paysagers.

2. L'AMÉNAGEMENT DE LA TOURETTE

La Tourette est un bien communal partiellement restauré (datant de la fin du 19^e siècle). Il s'agit d'un petit bâtiment singulier, en forme de tour hexagonale, situé à côté de la Place des Macrales, de l'école communale et de la salle Isbanette. De par sa superficie (2 niveaux de 28 m²), la rénovation de la Tourette permettra d'agrandir les espaces de rencontre intérieurs et offrira la possibilité d'organiser d'autres types d'activités, complémentaires à celles qui se déroulaient dans la salle Isbanette (réunions de petits groupes, expos,...), dans une version nécessitant moins d'espace. Le site dispose déjà d'un peu de matériel.

L'aménagement de la Tourette prévoit :

- la poursuite de la restauration du bâtiment : la maçonnerie est en bon état, les châssis sont neufs ; le toit nécessite quelques rénovations et une isolation, l'électricité, accès à l'eau,... l'intérieur du bâtiment reste à rénover;
- l'aménagement d'une « vitrine de la commune » (documentation, collaboration du S.I. d'Ohey, cartes de sentiers, etc.);
- l'aménagement intérieur (armoires, bancs et tables éventuellement encastrés)
- la construction d'un volume de liaison attenant à la Tourette, de manière à créer une entrée complémentaire (non accessible aux PMR) à la salle Isbanette ou de manière à lier ce petit édifice de caractère à la salle, permettant ainsi l'utilisation sur deux niveaux de locaux secondaires réduits et faciles à chauffer lorsque l'utilisation de la salle ne se justifie pas ou pour permettre des utilisations simultanées.

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DES BÂTIMENTS PUBLICS SITUÉS AU CŒUR DU VILLAGE D'EVELETTE (ISBANETTE, TOURETTE ET ABORDS), EN CE COMPRIS LA PLACE DES MACRALES

Le projet consiste à embellir le cœur du village ainsi que les espaces résiduels par des aménagements légers pour que l'espace soit mieux inséré dans le tissu villageois et davantage fonctionnel.

L'aménagement actuel du "Coin des Macrales" est une initiative villageoise subsidiée partiellement par la Fondation Roi Baudouin, laquelle remplit son rôle : un « cœur » du village a été créé et il est véritablement devenu le lieu de rencontre des villageois (plaine de jeu, pétanque, aire de pique-nique...).

La Commune a déjà les infrastructures (jeux, mobilier et gradins) et il n'y a pas de travaux prévus sur la voirie ni sur le carrefour proche. L'aménagement consiste en la construction d'un préau, le placement et la rénovation des gradins, quelques plantations, l'aménagement des abords de cet espace intergénérationnel.

L'aménagement de la place des Macrales et abords prévoit :

- la mise aux normes de sécurité de la place des Macrales
- la pose de gradins et installation d'un préau sur la place des Macrales (multifonctionnalité du lieu)
- la plantation d'espèces indigènes de manière à verduriser davantage les différents espaces
- l'aménagement de places de parking à côté de la salle Isbanette
- la sécurisation de la liaison avec l'école (traversée de voirie)

Les activités prévues par les habitants: typologie, lieu et fréquence

Type d'activité	Salle Isbanette		La Tourette		Le coin des Macrales	
	Prévue ?	Fréquence estimée	Prévue ?	Fréquence estimée	Prévue ?	Fréquence estimée
Réunions associations, groupements citoyens	X	2X/semaine	X	2X/semaine		
Rencontres intergénérationnelles de quartier					X	3X/mois (été essentiellement)
Expos, présentation travaux	X	2X/an	X	2X/an		
Jeux divers, lieux rencontre jeunes et enfants					X	1X/semaine
Cours pour adultes * (gym, danse, oenologie, guides nature...)	X	1-2X/semaine (période scolaire)	X	1-2X/mois		
Activités privées (baptêmes, enterrements, ...)	X	2X/mois				
Activités de l'école et du comité des parents (dîner, souper, fête des grands-parents, remise des prix, ...)	X	1X/mois (période scolaire)	X	1X/trimestre		
Soupers et repas de la MJE, comite des fêtes, Saint-Eloi, comite gestion salle, macrales,.. ...	X	2X/trimestre				
Activités de la commune (réunions, noces d'or, réception des sociétés patriotiques, ...)	X	1X/trimestre				
Location pour un WE ou camps d'été pour les mouvements de jeunesse	X	3X/an				
Activités liées à l'école (extrascolaire, gym, spectacle scolaire, Fancyfair, ...)	X	2X/mois			X	3X/mois
Activités pour les aînés*	X	3X/mois	X	2X/mois		
Rencontre-débat / cinéma*	X	2X/an				
Soirées ou après-midi jeux de société*	X	2X/mois	X	2X/mois		
Mini-salon / marché couvert *	X	1X/an				

(La fréquence est une moyenne sur l'année, les mois de printemps/été étant plus propices à la rencontre et aux activités extérieures). Elle constitue une illustration de la demande existante et ne préjuge pas pour l'instant du développement potentiel de l'engouement pour ces lieux et delà du développement de leur utilisation.

*nouvelles activités potentielles.

Liens à faire :

1.9 : "Rénovation de la Maison des Jeunes à Evelette"

1.6 : « Construction d'une Maison de l'Entité à Evelette (phases 1 et 2) »

Origine de la demande :

- CLDR
-
-
- GT défi 3
- GT défi 4
- Comité de villageois pour la sauvegarde du bâtiment
- Habitants du village ayant participé aux diverses réunions publiques sur le sujet

Justification du projet :

Il est important de souligner la dynamique présente dans le village ainsi que la valeur patrimoniale et historique du site. En effet, réaliser ce projet rapidement permettra de bénéficier de toutes les informations rassemblées à l'heure actuelle et de garder intacte la motivation des habitants pour créer une réelle dynamique autour de l'utilisation et l'occupation de la salle Isbanette principalement.

Suite à la consultation des habitants du village et de la CLDR, il est ressorti que l'aménagement d'une maison de village à Evelette permettrait de renforcer la dynamique villageoise déjà présente par l'accueil d'activités existantes, principalement à l'initiative des comités locaux et de l'école, qui ne disposent pas d'infrastructures adaptées. Cette absence (=depuis la fermeture de la salle) a eu pour conséquence un véritable bridage de la dynamique villageoise. Par ailleurs, la maison de village et la valorisation de la Tourette permettront la création de nouvelles activités dans les principaux domaines suivants : culturel, intergénérationnel, familial, touristique... sans compter la préservation d'un patrimoine à l'abandon.

Le site concerné occupe une position centrale et stratégique dans le village d'Evelette : situé au centre du village, la salle Isbanette et la place des Macrales ont joué un rôle fédérateur par le passé et elles sont chères au cœur des Evelettois. Leur fermeture a entraîné la suppression de lieux de rencontre mais également, en ce qui concerne la salle, un certain nombre d'activités villageoises organisées par des associations locales diverses (voir liste des activités reprises en annexe). Les aménagements de site proposés se situent autour de l'école qui est un point central au sein du village d'Evelette; l'école est un des ciments de la dynamique du village. L'aménagement du site devrait permettre de fournir également pour l'école un espace de rencontre, exposition, fête...

Le site est situé au cœur d'un réseau de chemins issu de plusieurs initiatives: le Groupement d'Action locale (carte équestre), la commune (réseau de mobilité douce et chemin au naturel de l'école d'Evelette), Syndicat d'initiative (les cartes des balades d'Ohey). Dans le cadre de la promotion de ces différents outils de mobilité douce, le site proposé peut être un lieu d'accueil, d'information et de rencontres tant pour les citoyens oheytois que visiteurs.

Evelette ne se limite par ailleurs pas à son village, six hameaux voisins de « La Bouchaille », « Eve », « Resimont », « Libois », « Tahier » & « Les Comognes » sont également utilisateurs réels ou potentiels de la maison de village et de ses abords.

De plus, la Commune d'OHEY ne dispose sur son territoire d'aucune salle communale. Elle est donc tributaire d'un partenaire privé pour chaque organisation, chaque manifestation, pour des réunions, séance plénière ou même simplement réunir son personnel.

Quant à la Tourette plus spécifiquement, elle constitue en « version réduite », le pendant de l'accueil associatif de la salle Isbanette ; accueillir des réunions d'associations, petites expositions, animations et cours pour groupes réduits... Elle pourrait devenir un petit « centre d'interprétation rural », géré bénévolement par des habitants.

L'ambition des villageois est d'attirer un public qui n'a pas l'habitude de participer à ce type de manifestation et de le fidéliser. Par exemple, en tissant une trame entre le passé du village et l'avenir : aller de l'expo de photos et d'archives

sur Evelette, Ohey et la région (nécessitant le concours des habitants, entraînant des recherches collectives) à l'expo d'art contemporain de qualité (ouverture à un large public en choisissant des thèmes qui s'adressent plus à l'émotion qu'à la connaissance).

Enfin, le cœur du village d'Evelette est actuellement nu, avec peu de convivialité et peu d'intérêt esthétique.

Le projet améliore les espaces de rencontre extérieurs en mettant en valeur le patrimoine architectural des bâtiments présents sur le site (mise en valeur des éléments de manière simple. Le type de travaux à réaliser sera léger et sobre). Le projet respecte la typologie traditionnelle du village. Il contribue également à améliorer le cadre de vie par des aménagements réalisés à partir des demandes des habitants et des potentialités du site, lesquels respectent la tranquillité du village.

Localisation :

Chemin du Grand Chêne, Evelette (Ohey).
Chemin du dessous, Evelette (Ohey)

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

Propriété communale.

Tâches à réaliser :

- Conception du projet avec un auteur de projet suivant les besoins définis par les habitants
- Elaboration d'un mode de gestion et d'auto-financement en collaboration avec les futurs utilisateurs et les habitants d'Evelette.

Objectifs visés :

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir

Défi 5 : Implanter une politique culturelle durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

- B : Préserver l'identité rurale des hameaux et villages
- E : Développer et professionnaliser un tourisme doux « vert » intégré
- N : Utiliser le bâti local inoccupé, réaffecter des bâtiments notamment agricoles
- U : Adapter les services et équipements à l'évolution des modes de vie
- V : Créer, aménager des infrastructures de rencontre et de services à la population
- W : Développer une politique culturelle
- X : Informer, communiquer, échanger
- Y : Recourir à la participation citoyenne, favoriser le lien social
- Z : Doter la Commune des services et des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la population dans les 10 ans à venir.

Estimation globale du coût :

INVESTISSEMENTS	MONTANT (TVAC)	ORIGINE DU FINANCEMENT
Honoraires auteur de projet +coordinateur + ingénieur 10% TVAC	70.000€	
Travaux aux bâtiments (Isbanette et Tourette)		
Gros œuvre fermé pour l'Isbanette et la tourette (liaison)	410.000 €	DR (80%-50%)
Finitions et équipement immobilier pour l'Isbanette et la Tourette	225.000 €	Commune (20%-50%)
Aménagements extérieurs/intérieurs		
Place des Macrales	10.000 €	DR (80%-50%)
Parking/ accès PMR	20.000 €	Commune (20%-50%)
Plantations	1.000 €	
Immobiliers intérieurs	32.000 €	
TOTAL TVAC	768.000 €	

Programme de réalisation :

- Désigner un auteur de projet
- Etudier de manière approfondie les travaux à réaliser afin de rendre les lieux conformes aux souhaits des utilisateurs et aux exigences légales
- Elaborer un avant projet et ensuite un projet
- Dossier de permis d'urbanisme, d'exécution, marché public
- Informer les utilisateurs, la CLDR et la population locale lors de l'étude et de la réalisation des travaux
- Faire exécuter les travaux nécessaires
- Fixer un mode de gestion pour la maison de village
- Rédiger une charte d'occupation pour la maison de village

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

Suite à l'inscription à deux appels à projets, le dossier est à l'heure actuelle très fourni. Par ailleurs, il y a un risque certain que la dynamique villageoise présente actuellement dans le village d'Evelette s'essouffle faute d'espaces de rencontre (local et autre) pour accueillir les différentes activités et manifestations.

La demande d'aménagement est donc pressante et renouvelée.

État du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

Le comité Isbanette a été locataire de la salle jusqu'en février 2008, moment où celle-ci est fermée pour des raisons de sécurité, suite à l'apparition de fissures importantes et à la non-conformité aux exigences incendie. Le propriétaire (le Doyenné d'Andenne) n'envisageait pas faire les travaux nécessaires.

Un comité de sauvegarde se met en place fin 2008. Depuis, ce comité tente de sauver le bâtiment et a rentré en 2010 auprès du Ministre du DR, avec la collaboration de la Commune, un dossier dans le cadre de l'appel à projet « Générations rurales ». Malheureusement, le dossier n'a pas été accepté mais le courrier de refus faisait clairement mention d'une subsidiation possible dans le cadre du PCDR. A noter également, l'introduction d'un autre dossier de subsides par la Commune qui souhaitait développer toute une série d'activités intergénérationnelles dans ce lieu. Une fois encore, le dossier n'a pas été retenu.

Cependant, le montage de ces deux dossiers a permis la récolte de toute une série d'informations qui permet de disposer aujourd'hui d'un dossier assez complet sur la salle et ses possibilités. Dossier complété lors d'une réunion de consultation des habitants en mai 2011 (organisée dans le cadre de l'ODR).

La salle a été mise en vente par le doyenné d'Andenne en novembre 2011. La Commune d'Ohey l'a achetée en décembre 2012.

Programmation dans le temps :

Etude – Travaux : 2013-2014

Les impacts du projet :

- Impacts environnementaux : l'aménagement des bâtiments tiendra compte des exigences environnementales, dans le choix des matériaux/produits, dans la conception de l'isolation (notamment lors de la réfection du toit), dans le choix du nouveau mode de chauffage, etc... l'aménagement des abords sera réfléchi aussi bien au niveau des choix de matériaux que de la végétation (essences locales/ indigènes).
- Impacts sociaux : ce projet renforcera les liens sociaux puisque cette salle est avant tout un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité où les plus jeunes pourront côtoyer les plus anciens, pourquoi pas dans l'organisation d'activités communes (notamment intergénérationnelles).
- Impacts économiques : présence d'espaces permettant d'organiser des événements d'ampleur limitée au sein du village (bâtiments à disposition des familles à des prix accessibles).

Les Indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet :

Indicateur	Cible	Source de vérification
Le nombre d'activités et le nombre d'occupants différents de la maison de village (afin de déterminer la polyvalence effective du lieu)	Courbe exponentielle Augmentation annuelle	Les associations, le comité de gestion, la Commune
Le taux d'occupation de la maison de village (et les plages horaires couvertes) et de la tourette	Courbe exponentielle	Les associations, le comité de gestion, la Commune
Satisfaction des gestionnaires et occupants des salles <ul style="list-style-type: none"> • Par rapport à l'adéquation et à l'utilisation effective des nouveaux équipements (en regard de leurs réels besoins et réalités de terrain/contraintes quotidiennes) • Au niveau de la succession des activités (harmonie et sécurité) • Salle que l'on s'approprie volontiers, où l'on apprécie de se retrouver 	80% d'évaluation positive	Réalisation d'une enquête par la CLDR : formulaire d'évaluation après chaque location de salle
Taux de fréquentation des espaces publics	80% d'évaluation positive	Enquête réalisée par la CLDR
Satisfaction des utilisateurs des espaces publics	80% d'évaluation positive	Enquête réalisée par la CLDR
Satisfaction des riverains (maintien et développement d'activités respectueuses du voisinage > un minimum de nuisances : esthétique, sonore, olfactive,...)	80% d'évaluation positive	Enquête de voisinage réalisée par la CLDR
Animations villageoises, lien social que la salle aménagée suscitera	5 nouvelles initiatives en 5 ans	Comité de gestion

Annexes :

La fermeture de la salle a mis à mal un grand nombre d'activités villageoises organisées par des associations locales diverses. Ci-après, **les activités existantes qui ne disposent pas d'un local adéquat** :

- Réunions des associations et comités
- Activités évelettoises (concours de cartes, conférences, expositions, rallye touristique, randonnée VTT, concours de pétanque, fêtes diverses: " enterrement de la fête du village", de Saint-Nicolas, de Noël, etc.)
- Soupers et repas de la MJE, Isbanette, comite des fêtes, Saint-Eloi, ...
- Activités de l'école et du comité des parents (dîner, souper, fête des grands-parents, spectacle annuel, remise des prix, ...)
- Evénements familiaux (gouters d'enterrements, communions, baptêmes, anniversaire, mariages)
- Activités de la commune (réunions, noces d'or, réception des sociétés patriotiques, ...)
- Location pour un WE ou camps d'été pour les mouvements de jeunesse.

De plus, **certaines activités complémentaires pourraient voir le jour** :

- Activités liées à l'école (extrascolaire, gym, spectacle scolaire, Fancyfair, ...) – la liaison directe (à créer facilement) via la cour offre des facilites énormes.
- Ateliers intergénérationnels (cuisine)
- Rencontre-débat
- Activités pour les aînés
- Dégustation de produits du terroir
- Soirées ou après-midi jeux de société
- Cours de gym pour adultes
- Expositions temporaires ou activités culturelles.
- Activités dont le but est de gérer & valoriser le patrimoine immatériel de notre région par une politique de transfert des connaissances orales, des contes et légendes, de l'histoire. A ce propos, des projets de rencontre « intergénérationnelles » et des soirées de « transmission » de la « mémoire » sont envisagées mais sont actuellement difficilement exploitables faute d'infrastructures adéquates.

Concernant les activités envisagées dans la salle Isbanette et qui ont un lien avec l'école, le Conseil communal tient à préciser que ces activités revêtent un caractère exceptionnel et non régulier et ne relèvent par conséquent pas d'un financement qui serait de la compétence de la communauté française



- Quelques photos / extrait cadastral



Vue extérieure de la Salle Isbanette



Vue extérieure de la Salle Isbanette depuis le parking



La **tourette** entourée de l'école à gauche, de la salle Isbanette à droite
(vue depuis le Coin des Macrales)



Vue de la Tourette depuis l'intérieur de la cour de l'école



Vue intérieure de la salle Isbanette

